



MASTER

MENTION DROIT DES AFFAIRES

Lieu de la formation

Angers

Chiffres clés

Taux d'insertion pro.
à 6 mois : **100 %**
Effectif moyen en M2 :
entre 25 et 30 étudiants

Contacts

M1 DA
m1droit@contact.univ-angers.fr
M2 DE
m2droit@contact.univ-angers.fr

Responsables de la formation

M1 DA
Solène RINGLER
solene.ringler@univ-angers.fr
M2 DE
Bernard GAURIAU
bernard.gauriau@univ-angers.fr

Site web

www.univ-angers.fr/deg



plus d'informations sur la formation
en scannant le QR code



Objectifs

Le **Master mention Droit des affaires - parcours Droit de l'entreprise** vise tout d'abord à transmettre aux étudiants les techniques indispensables à la compréhension et à la pratique du droit applicable aux affaires : le droit des sûretés, le droit du crédit, le droit comptable, le droit de la concurrence, le droit pénal des affaires, le droit des entreprises en difficulté, etc.

Il vise également à l'acquisition et à la maîtrise de la législation sociale applicable à l'entreprise: le droit du travail, le droit de la sécurité sociale, le droit social et européen du travail, etc.

Au-delà de ces matières essentielles, la formation veut contribuer à l'assimilation des méthodes et techniques du juriste spécialisé en droit des affaires et de l'entreprise

L'objectif du parcours unique Droit de l'entreprise proposé dès la 1^{re} année du Master Droit des affaires est de former des juristes capables d'appréhender tous les aspects de la vie de l'entreprise. La formation est donc généraliste, car peu d'entreprises ont besoin de juristes étroitement spécialisés.

La finalité du M2 est de former à la profession de juriste d'entreprise, ou de juriste auprès de cabinets d'expertise comptable, organismes ou syndicats professionnels, voire associations.

La formation intéresse également les étudiants se destinant à la profession d'avocat, et souhaitant acquérir une spécialisation en droit social et en droit des affaires. La formation est particulièrement adaptée à tous ceux qui se destinent au conseil aux entreprises.

Enfin, la formation facilite l'accès aux professions de responsable des ressources humaines.

Savoir faire et compétences

L'enseignement est organisé autour de trois thèmes principaux :

- le droit social ;
- le droit des affaires ;
- la fiscalité et la comptabilité.

Les entreprises, en particulier les TPE et PME, regrettent en effet souvent que la formation des diplômés soit limitée à un domaine (exemple : droit social ou droit des affaires) et que les connaissances en droit fiscal soient insuffisantes.

Cette formation pallie cette lacune en développant ces trois pôles de compétence. Elle est également pluridisciplinaire. Les aspects non juridiques de la vie de l'entreprise ne sont pas ignorés. Sont ainsi prévus des enseignements de gestion des ressources humaines et d'anglais des affaires.

■ Programmes

Beaucoup d'entreprises regrettent que la formation des diplômés soit limitée à un domaine (exemple : droit social ou droit des affaires) et que les connaissances en droit fiscal soient insuffisantes.

Cette formation pallie cette lacune en s'articulant autour de trois thèmes principaux : le droit social, le droit des affaires, et la fiscalité et comptabilité.

Les aspects non juridiques de la vie de l'entreprise ne sont pas ignorés. Sont ainsi prévus des enseignements de gestion des ressources humaines et de comptabilité, ainsi qu'un enseignement d'anglais.

Retrouvez le programme des enseignements (maquettes M1 et M2) en scannant le QR code figurant au recto de cette page ou en consultant notre site à l'adresse : univ-angers.fr/deg rubrique formations.

■ Poursuite | Insertion

Ce master veut former essentiellement des juristes d'entreprise, mais également des étudiants s'orientant vers la profession d'avocat spécialisé dans le conseil aux entreprises, tout particulièrement en droit des affaires et droit social.

À cette fin, il prévoit des rencontres régulières avec des professionnels intervenant dans le cadre des enseignements et des conférences organisées par la faculté.

Autres possibilités : préparation de l'examen d'entrée à l'École des Avocats (CRFPA), doctorat.

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : 100 %.

Le stage accompli par chaque étudiant en Master 2 favorise l'accès à l'emploi.

Les liens noués depuis de nombreuses années avec des professionnels, notamment ceux intervenant dans le cadre des enseignements, facilitent la recherche de stage.

■ Admission

Sont admis en M1 Droit des affaires les étudiants titulaires en priorité d'une L3 Droit, et en M2 les étudiants titulaires en priorité d'un M1 Droit des affaires, d'un M1 Droit social ou équivalent.

Pour connaître plus précisément les dates et modalités d'admission en M1 et M2, scannez le QR code figurant au recto de cette page ou consultez notre site à l'adresse : univ-angers.fr/deg rubrique formations.